



Rapport financier annuel 2012

Sommaire

1 Rapport de gestion du Conseil d'administration	p. 4	3 Comptes au 31 décembre 2012	p. 15
Risques relatifs aux marchés financiers	p. 4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	p. 15
Activité de l'exercice 2012	p. 4	Compte de résultat	p. 17
Environnement	p. 4	Bilan	p. 18
Faits marquants	p. 4	Tableau de flux de trésorerie	p. 19
Résultats financiers de l'exercice 2012	p. 7	Annexe aux comptes	p. 20
Perspectives de l'exercice 2013	p. 7	Principes comptables appliqués	p. 20
Actionnariat et prises de participation	p. 7	Immobilisations financières	p. 22
Conseil d'administration	p. 8	Créances	p. 22
Organe de direction	p. 9	Capitaux propres	p. 23
Actionnariat salarié	p. 9	Emprunts obligataires et assimilés	p. 24
Commissaires aux comptes	p. 9	Emprunts et dettes financières divers	p. 25
Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité	p. 9	Dettes d'exploitation	p. 25
2 Rapport du Président du Conseil d'administration (article L 225-37 du Code de commerce)	p. 11	Charges d'exploitation	p. 25
Rapport du Président (article L 225-37 du Code de commerce)	p. 11	Charges financières	p. 26
Rapport des commissaires aux comptes (article L 225-235 du Code de commerce)	p. 14	Produits financiers	p. 26
		Engagements hors-bilan	p. 27
		Consolidation	p. 28
		Intégration fiscale	p. 28
		Personnel et organes de direction	p. 28

Rapport financier annuel 2012

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant en pages 4 à 9 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

Humbert de Wendel
Président-Directeur général

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Risques relatifs aux marchés financiers

Total Capital réalise la plupart de ses opérations en couverture des besoins de liquidité et de risque de taux du groupe TOTAL. Les positions ouvertes, c'est-à-dire spéculatives, sont prises dans le respect de limites accordées par le Président Directeur Général. Total Capital réalise également des opérations de change, principalement pour la couverture de ses intérêts en devises ainsi que dans le cadre d'opérations de change à terme avec des filiales.

Activité de l'exercice 2012

Environnement

Les économies avancées connaissent un ralentissement et la zone euro traverse une légère récession. Au premier semestre 2012, les marchés financiers ont été agités par les craintes sur un risque de contagion de la crise des dettes souveraines à des pays dont les finances publiques étaient réputées relativement saines. Par ailleurs, les économies émergentes continuent de croître à un rythme certes soutenu, mais leur taux de croissance tend aussi à se modérer. Les marchés se sont repris au deuxième semestre sous l'impulsion de la résolution de la dette grecque, mais l'économie mondiale demeure dans une situation difficile.

Les émetteurs ont continué à bénéficier de taux très bas. Les rendements allemands 10 ans sont passés de 1,829% au 31 décembre 2011 à 1,316% au 31 décembre 2012. Aux Etats-Unis, les rendements Treasuries 10 ans sont passés de 1,876% au 31 décembre 2011 à 1,757% au 31 décembre 2012. L'Euribor 3 mois est à 0,187% au 31 décembre 2012 (versus 1,356% au 31 décembre 2011) avec un plus bas à 0,181% au 11 décembre 2012. D'autre part, le Libor USD 3 mois est à 0,3060% au 31 décembre 2012 (versus 0,5810% au 31 décembre 2011), son plus bas niveau en 2012.

L'indice Itraxx Main (composé des 125 CDS 5 ans les plus liquides sur des emprunteurs Investment Grade) est passé de 173,5 bp au 31 décembre 2011 à 117,4 bp au 31 décembre 2012.

En 2012, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar, son cours cotait à 1,3194 USD/EUR le 31 décembre 2012 contre 1,2939 USD/EUR le 31 décembre 2011. L'euro s'est en revanche déprécié par rapport à la Livre Sterling, cotant à 0,8161 GBP/EUR le 31 décembre 2012 contre 0,8353 GBP/EUR le 31 décembre 2011.

Faits Marquants

L'année 2012 a été marquée par la poursuite de l'activité de Total Capital sur les marchés de capitaux par des programmes d'émissions de dette diversifiés décrits ci-après, le cas échéant associés à une activité de gestion de taux.

Des opérations de change ont également été conclues en prolongement du développement des activités financières de Total Capital tant vis-à-vis du groupe que du marché.

Programmes de Commercial Paper et de Billets de Trésorerie

Total Capital peut émettre sur des programmes de Commercial Paper (USCP, EUCP, CP GBP et CP CAD) avec TOTAL S.A. comme émetteur potentiel

complémentaire. En revanche, seule Total Capital est habilitée à émettre sur le programme de Billets de Trésorerie. Total Capital Canada est également émetteur sur le programme CP CAD et sur le programme USCP. Ces programmes offrent à Total Capital une possibilité substantielle de levée de dette à court terme.

Les caractéristiques de ces programmes ainsi que l'encours moyen journalier sur l'année 2012 ont été repris ci-dessous :

Programme	Plafond du programme	Encours moyen journalier sur l'année	Evolution par rapport à 2011
EURO CP	3 G USD	-	-
US CP	13 G USD	0,76 G USD ⁽¹⁾	x9,5
BT	5 G EUR	-	-
UK CP	0,5 G GBP	-	-
CAD CP	2 G CAD	(2)	-

(1) Total Capital Canada est co-emprunteur sur ce programme. L'encours moyen journalier sur l'année 2012 en tenant compte des émissions réalisées par Total Capital Canada s'élève à 3,92 G USD.

(2) Toutes les émissions sous ce programme ont été uniquement réalisées par Total Capital Canada Ltd..

Il n'est pas prévu d'augmenter en 2012 les plafonds des programmes de Commercial Paper et de Billets de Trésorerie.

Programme EMTN

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada, comme émetteur principal sous un programme d'un montant de 20 G EUR, sous garantie TOTAL S.A..

Depuis le 17 juin 2011, Total Capital International peut également émettre sous ce programme.

En 2012, Total Capital n'a pas réalisé de nouvel emprunt sur le programme EMTN, portant au 31 décembre 2012 à 4,8 G USD et 5,8 G EUR (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission) l'encours des fonds levés par Total Capital dans le cadre de ce programme.

Programme AMTN

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., comme émetteur sous un programme-cadre d'un montant d'1 G AUD. Ce programme, mis à jour le 3 février 2011, lui permettra de se financer sur le marché australien à tout moment et sur les échéances supérieures à un an.

Programme-cadre américain (Shelf)

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A. et Total Capital Canada, comme émetteur principal, sous garantie TOTAL S.A., sous un programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (US SEC Registered Shelf) . Depuis le 3 novembre 2011, Total Capital International peut également émettre sous ce programme.

Total Capital n'a pas réalisé de nouvel emprunt en 2012 sur le programme-cadre américain, maintenant au 31 décembre 2012 à 4,8 G USD et 0,7 G EUR (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission) l'encours des fonds levés par Total Capital dans le cadre de ce programme.

Programme CMTN

Le programme obligatoire CMTN d'un montant de 4 G CAD n'a pas été renouvelé en 2012. Total Capital ne peut donc plus émettre sur ce programme.

Emissions Obligataires hors programmes

En 2012, Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires hors programmes.

Portefeuille de lignes de crédit confirmées

Total Capital peut se financer à court et moyen terme en tant qu'emprunteur additionnel dans le cadre de la plupart des contrats de lignes de crédit de TOTAL S.A. Le montant total du portefeuille de lignes de crédit de TOTAL S.A. atteint 10,5 G USD au 31 décembre 2012, soit 8,0 G EUR à la même date.

Agences de Notation

Les programmes d'émissions de Total Capital ont fait l'objet d'une notation à long terme et à court terme par Standard and Poor's : AA-/A-1+ avec une perspective Stable, par Moody's : Aa1/P-1 avec une perspective Négative depuis le 23 août 2012 et par DBRS : AA/R-1 middle avec une perspective Stable.

Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A adossée à ces programmes.

Garanties de TOTAL S.A.

Les porteurs de titres émis dans le cadre des programmes de Total Capital bénéficient de la garantie de TOTAL S.A., renouvelée par le Conseil d'Administration du 12 février 2013, jusqu'à hauteur de leurs plafonds qui sont actuellement de :

Programme	Montant de la garantie
EURO CP	3 G USD
US CP	13 G USD
BT	5 G EUR
UK CP	0,5 G GBP
CAD CP	2 G CAD
EMTN	20 G EUR
AMTN	1 G AUD

Les porteurs de titres émis dans le cadre des programmes de Total Capital bénéficieront aussi de la garantie de TOTAL S.A. en 2013 avec les mêmes plafonds :

Programme	Montant de la garantie
EURO CP	3 G USD
US CP	13 G USD
BT	5 G EUR
UK CP	0,5 G GBP
CAD CP	2 G CAD
EMTN	20 G EUR
AMTN	2 G AUD

Total Capital n'a pas émis en 2012 sous son programme US SEC Registered Shelf sous garantie TOTAL S.A. mais pourrait émettre sous ce même programme en 2013.

Par ailleurs, TOTAL S.A. a également renouvelé lors de son conseil du 11 mai 2012 sa garantie relative à des opérations de couverture par des produits dérivés, notamment sous forme de swaps de taux ou de devises, d'options ou autres, que Total Capital peut être amenée à conclure en plus de ses émissions de dettes court-terme et long-terme.

Résultats financiers de l'exercice 2012

Total des produits et des charges

Pour l'année 2012, le total des produits financiers est de 478 949 450 Euros, le total des produits d'exploitation est nul et les produits exceptionnels sont nuls. Ainsi, le total des produits de l'exercice 2012 s'élève à 478 949 450 Euros.

Pour l'année 2012, le total des charges d'exploitation s'élève à 3 577 364 Euros, le total des charges financières s'élève à 470 425 999 Euros et celui des charges exceptionnelles est nul. Par ailleurs, le total de l'impôt sur les bénéfices pour l'année 2012 s'élève à 1 677 924 Euros. Ainsi, le total des charges de Total Capital, y compris l'impôt sur les bénéfices, pour l'année 2012 s'élève à 475 681 287 Euros.

Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, le résultat d'exploitation présenté se solde par une perte de 3 577 364 Euros, le résultat financier se solde par un bénéfice de 8 523 451 Euros, le résultat exceptionnel est nul et le résultat net se solde par un bénéfice de 3 268 163 Euros.

Affectation du résultat et rappel des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices

Compte tenu du report à nouveau des exercices précédents (452 998 Euros), le bénéfice distribuable de l'exercice ressort à 3 721 161 Euros. Total Capital distribuera 3 200 100 Euros de dividendes au titre de l'exercice 2012 et affectera 521 061 Euros au report à nouveau. Un dividende de 4 365 000 Euros a été distribué au titre de l'exercice 2011, 4 725 000 Euros au titre de l'exercice 2010 et 3 012 000 Euros au titre de l'exercice 2009.

Capitaux propres après affectation du résultat

Après affectation du résultat, les capitaux propres s'élèveront à 4 051 161 Euros.

Montant des investissements et des désinvestissements

Aucun investissement ni aucun désinvestissement n'a été réalisé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Perspectives de l'exercice 2013

L'exercice 2011 a été marqué par une forte baisse du volume global d'émission à court-terme (CP et Billets de Trésorerie) de votre Société (-96% entre 2010 et 2011) et par une baisse du montant émis à long terme après swaps (-17% entre 2010 et 2011).

L'exercice 2012 a été marqué par la relative reprise du volume global d'émission à court-terme (CP et Billets de Trésorerie) (9,5x entre 2011 et 2012) et par l'absence d'émission à long terme de votre Société.

Sur 2013, Total Capital continuera à apprécier les opportunités de marché afin de poursuivre ses interventions.

Actionnariat et prises de participations

L'actionnariat de Total Capital reste inchangé : l'actionnaire majoritaire de Total Capital demeure la société TOTAL S.A. (siège social : 2, place Jean Millier - 92400 COURBEVOIE) qui détient 99,98 % du capital. Les administrateurs de Total Capital détiennent 0,02% du capital.

Par ailleurs, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012, Total Capital n'a pris aucune participation dans une autre société.

Conseil d'Administration

Liste des membres du Conseil d'administration avec l'indication des différents mandats qu'ils exercent au sein d'autres sociétés au 31 décembre 2012 :

Humbert de WENDEL

Président Directeur-général

Président-directeur général et Administrateur SOFAX BANQUE

Président-directeur général et Administrateur TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Président TOTAL FINANCE

Président TOTAL FINANCE EXPLOITATION

Président TOTAL TREASURY

Administrateur SOCIETE FINANCIERE D'AUTEUIL

Administrateur ELF AQUITAINE

Représentant permanent de TOTAL SA, EUROTRADIA INTERNATIONAL

Sociétés étrangères

Président et Director TOTAL CAPITAL CANADA LTD (Canada)

Président TOTAL FINANCE GLOBAL SERVICES SA

Director SUNPOWER CORPORATION (Etats Unis)

Mandats en cours dans des sociétés sans lien avec le groupe Total

Administrateur WENDEL- PARTICIPATIONS (société anonyme)

Membre du conseil de surveillance WENDEL (société anonyme)

Gérant FINANCIERE BERLIOZ SOCIETE CIVILE

Gérant OMNIUM LORRAIN SOCIETE CIVILE

Gérant SCI INVALIDES-CONSTANTINE

Patrick de la CHEVARDIERE

Administrateur

Président Directeur-général d'ELF AQUITAINE

Président de TOTAL NUCLEAIRE (SAS)

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Sociétés étrangères

Director de TOTAL UPSTREAM UK Ltd

Dominique BONNET

Administrateur

Administrateur de SOFAX Banque

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Noubi BEN HAMIDA

Administrateur

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Marie-Sophie WOLKENSTEIN

Administrateur

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Sociétés étrangères

Director de ELF HYDROCARBURES PEROU Ltd

Christine Catelon

Administrateur

Administrateur de TOTAL E&P ACTIVITES PETROLIERES

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

L'Assemblée Générale du 30 mars 2012 a ratifié la nomination de M. Humbert de Wendel comme administrateur faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2011, en remplacement de M. Jérôme Schmitt, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Total Capital ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration.

Par ailleurs Total Capital n'a pas mis en place de politique d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

L'actionnaire majoritaire de Total Capital n'a pas non plus attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions aux administrateurs de Total Capital à raison des mandats et fonctions exercés par ceux-ci dans Total Capital.

Les mandats de tous les membres du Conseil arrivant à échéance en 2012, l'assemblée générale du 30 mars 2012

a procédé à leur renouvellement. A l'issue de cette assemblée la composition du Conseil d'Administration de Total Capital demeure ainsi inchangée.

Organe de direction

Le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 6 mai 2002, que son Président exercerait la direction générale de la Société. Cette décision n'a pas été modifiée depuis.

Actionnariat salarié

La Société ne dispose d'aucun effectif salarié propre.

Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes de Total Capital sont les suivants :

Commissaires aux Comptes titulaires :

ERNST & YOUNG AUDIT, nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 30 mars 2012 et dont le mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires 2018 statuant sur les comptes 2017.

KPMG AUDIT, nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 31 mars 2011 et dont le mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires 2017 statuant sur les comptes 2016.

Commissaires aux Comptes suppléants :

AUDITEX SA, nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 30 mars 2012 et dont le mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire 2018 statuant sur les comptes 2017.

KPMG AUDIT I.S. S.A.S. nommé par l'AGO du 31 mars 2011 et dont le mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire 2017 statuant sur les comptes 2016.

L'Assemblée Générale a renouvelé pour une période de six exercices, le mandat d'ERNST & YOUNG Audit, Commissaire aux comptes titulaire et de AUDITEX, Commissaire aux comptes suppléant. Conformément à la réglementation en vigueur, leurs fonctions expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité

Total Capital est soumise aux dispositions de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 (article L. 225-102-1 du Code de commerce) et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012, qui prévoient la communication d'informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Compte tenu de la nature des activités de Total Capital et de son organisation, les informations requises n'apparaissent pas pertinentes. En effet, Total Capital est une filiale financière de Total S.A. qui a pour objet de procéder à l'émission de titres de créance ou d'autres instruments sur les marchés financiers afin de financer les besoins généraux du Groupe Total et de ses filiales. Total Capital ne détient aucune filiale et n'emploie pas de salariés.

Le Document de référence de TOTAL S.A., disponible sur le site Internet www.total.com, présente les informations sociales, environnementales et sociétales du Groupe Total.

Rapport du Président du Conseil d'administration (article L 225-37 du Code de commerce)

Dans le cadre de l'article L 225-37 du Code de commerce, le Président rend compte à l'Assemblée Générale de la composition du conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et des éventuelles limitations de pouvoirs apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du directeur général. Il précise également les dispositions statutaires concernant la participation des actionnaires aux assemblées générales.

La liste des membres du Conseil d'Administration avec l'indication des différents mandats qu'ils exercent au sein d'autres sociétés figure en annexe au présent rapport. L'Assemblée Générale du 30 mars 2012 a ratifié la nomination de M. Humbert de Wendel comme administrateur faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2011, en remplacement de M. Jérôme Schmitt, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Les mandats de tous les administrateurs arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale du 30 mars 2012, cette Assemblée Générale a décidé de procéder à leur renouvellement pour une durée de six exercices.

Le Conseil d'administration comprend six membres dont deux femmes, soit 33% des effectifs. Ce chiffre est supérieur au seuil de 20% exigé par le code de commerce pour la phase transitoire actuelle qui s'achèvera en janvier 2017.

Code de Gouvernement d'entreprise

Du fait de sa situation de filiale du Groupe Total, Total Capital ne se réfère pas à un Code de Gouvernement d'Entreprise spécifique. Outre les dispositions légales et réglementaires, la société suit les prescriptions des différents codes internes applicables aux sociétés et responsables du Groupe, tels que le Code de conduite du Groupe et le Code d'éthique financière.

I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées générales et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer la Société et contrôle leur gestion.

Le Conseil d'Administration de la société s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2012 avec l'ensemble des administrateurs.

L'ordre du jour des réunions a comporté en particulier les points suivants:

Réunion du 10 février 2012 : Examen et arrêté des comptes au 31 décembre 2011 - Affectation du résultat – Compte rendu d'activité et rapport de gestion - Convocation des actionnaires en Assemblée Générale – Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an - Pouvoirs financiers délégués par le Président Directeur Général ;

Réunion du 30 mars 2012 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 février 2012 – Nomination du Président et du Directeur Général - Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an – Renouvellement des pouvoirs financiers délégués par le Président Directeur Général – Confirmation des pouvoirs du Secrétaire du Conseil ;

Réunion du 19 décembre 2012 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 mars 2012 - Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an à compter du 2 janvier 2013 – Confirmation des pouvoirs financiers délégués par le Président Directeur Général.

II. Rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne

Du fait de sa situation de filiale du Groupe Total, Total Capital applique les procédures de contrôle interne du Groupe et du secteur d'activité auquel elle appartient. Le référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe Total est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Dans ce référentiel, le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation de la conduite des opérations, la fiabilité des informations comptables et financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs. Comme tout système de contrôle interne, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé. Total Capital en suit les préconisations tant sur le fond que dans la forme.

1. Environnement de contrôle

Le système de contrôle interne du Groupe Total est construit autour d'une organisation opérationnelle en trois niveaux : Groupe, secteurs d'activité (ou Branches), et entités, chaque niveau étant directement impliqué et responsabilisé dans la conception et la mise en œuvre du contrôle.

A chacun des trois niveaux, le contrôle interne est décliné en procédures spécifiques d'organisation, de délégation des responsabilités, de sensibilisation et de formation du personnel qui sont conformes au cadre général du Groupe.

En tant que filiale du Groupe Total intégrée au sein de la Direction Trésorerie du Groupe – branche Holding, l'organe de contrôle de Total Capital s'appuie sur des fonctions support de la Direction Financière.

Cet organe est constitué :

- du Conseil d'Administration,
- du Département Contrôle & Gestion des Flux qui valide et contrôle les opérations engagées sur le marché par le Département des Opérations de Marché,
- et de la Direction de la Comptabilité qui assure la comptabilisation des opérations de Total Capital et procède aux déclarations aux différentes administrations sur la base des informations communiquées par le Département Contrôle et Gestion des Flux.

L'organisation du contrôle interne repose d'abord sur des valeurs clés profondément ancrées dans sa culture telles que l'intégrité et l'éthique et sur la compétence du personnel. Les ressources affectées au contrôle interne de

Total Capital au sein du Département Contrôle et Gestion des Flux sont sensibilisées au contenu et à l'importance des règles de comportement qui sont formalisées dans un code de conduite et une charte éthique disponibles sur le site internet du Groupe.

2. Processus d'identification et d'évaluation des risques

Dans le cadre de la démarche annuelle d'élaboration du plan d'audit interne, La Direction Audit Groupe ainsi que le Trésorier effectuent une revue des risques. Cet examen conduit à proposer une liste de sujets d'audits pour l'année suivante. La liste des sujets ainsi recensés est complétée par des recommandations faites par ailleurs (commissaires aux comptes, ...).

L'activité de Total Capital est encadrée par un Comité hebdomadaire avec la Direction Financière et est reportée au Conseil d'Administration de Total Capital et de TOTAL S.A., sa société-mère.

3. Activités de contrôle

Les activités de contrôle interne reposent sur la stratégie définie par la Direction Financière du Groupe, la définition d'objectifs précis, l'organisation et les procédures. Ainsi, la politique de financement du Groupe, qui s'appuie sur Total Capital, est proposée par le Trésorier, également Président de Total Capital, et fait l'objet d'une approbation par le Directeur Financier du Groupe Total.

Les processus-clés de l'organisation sont étayés par des procédures formalisées de façon à pouvoir en contrôler l'application. Les procédures en place couvrent notamment les domaines d'engagement, d'approbation, d'autorisation, de contrôles et de ségrégation des tâches.

Les principaux processus sont :

- les opérations de change et de taux
- les opérations sur la dette court-terme et long terme

Total Capital dispose d'un reporting financier conforme aux exigences du cadre de gestion défini par la Direction Financière, aux règles et normes applicables. Les analyses et synthèses sont rapportées et commentées selon une périodicité hebdomadaire et diffusées aux responsables concernés. Par ailleurs, toute émission obligataire fait

l'objet d'un contrat conforme au programme d'émission dans lequel elle s'inscrit. Enfin, dans le cadre de la loi Sarbanes Oxley, des contrôles clefs ont été identifiés avec les commissaires aux comptes sur chaque processus comportant un risque et font l'objet d'une procédure de tests précise et documentée conformément au calendrier arrêté.

4. Systèmes d'Information et de communication

Le contrôle des accès aux systèmes d'information constitue un élément clé du système de contrôle interne. La définition des habilitations du système d'information utilisé par Total Capital au sein des Départements Contrôle et Gestion des Flux et Opérations de Marché est de la responsabilité du responsable Système d'Information du Département qui en assure l'administration. Leur mise en œuvre technique est de la responsabilité de la Direction des Systèmes d'Information suivant des modalités définies entre les deux parties.

Le processus d'information financière produite par l'outil de gestion est étroitement lié au processus d'information comptable et financière du Groupe Total. Ainsi, l'information financière produite au Trésorier du Groupe, de façon hebdomadaire et mensuelle, concerne :

- les positions,
- les engagements,
- les financements.

La communication financière est assurée au niveau du Groupe Total.

5. Supervision du système de contrôle interne

L'audit du système de contrôle interne incombe principalement à une fonction centrale, la Direction de l'Audit Groupe, rattachée au Comité Exécutif en la personne du Secrétaire Général. Le planning des interventions est déterminé annuellement. Les commissaires aux comptes procèdent aux vérifications du contrôle interne qu'ils jugent nécessaires dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Les recommandations faites par la Direction de l'Audit interne à l'issue de leur mission sont systématiquement examinées. Lorsque des actions sont décidées, leur mise en application fait l'objet d'un suivi formel.

De plus un Comité Risques Groupe, créé en avril 2011, veille à structurer le dispositif global de gestion des risques et à l'existence et l'efficacité de systèmes de management des risques adaptés aux enjeux du Groupe. Le Comité Risques Groupe comprend les directeurs de directions fonctionnelles centrales ainsi que les secrétaires généraux ou directeurs financiers des secteurs d'activité. Il dépend du Comité exécutif.

Le Comité Risques Groupe s'appuie sur les travaux des secteurs d'activité et des directions fonctionnelles qui poursuivent en parallèle leurs travaux de cartographies des risques, dont elles présentent régulièrement l'avancement.

III - Limitation aux pouvoirs du Président-directeur général

Lors de sa séance du 30 mars 2012, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir le cumul des fonctions de Président et Directeur Général de la Société, et de maintenir M. Humbert de Wendel dans ces fonctions.

Aucune limitation aux pouvoirs du Président-directeur général n'a été mise en place par le Conseil d'Administration depuis cette date, à l'exception des pouvoirs en matière d'émission d'emprunts obligataires, limités à 5 milliards d'euros par émission. La limite, initialement de 3 milliards d'euros, a été portée à 5 milliards d'euros lors du Conseil d'Administration du 19 décembre 2012.

IV - Participation des actionnaires aux assemblées générales

Les assemblées générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les statuts ne prévoient aucune modalité particulière relativement à la participation des actionnaires aux assemblées générales.

Rapport des commissaires aux comptes (article L. 225-235 du Code de commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Total Capital S.A..

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Total Capital et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 13 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A
Jay Nirsimloo
Associé

ERNST & YOUNG Audit
Pascal Macioce
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur:

- le contrôle des comptes annuels de la société Total Capital, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la présentation des intérêts sur emprunts obligataires et swaps d'émission.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux opérations en devises, aux instruments financiers de taux et de devises et aux emprunts obligataires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1 de l'annexe expose le changement de méthodes comptables relatif à la présentation des intérêts sur les emprunts obligataires et des swaps d'émission, intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la régularité de ce changement de méthodes comptables et la présentation qui en a été faite afin de rétablir la comparabilité des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi que les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Paris La Défense, le 13 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.
Jay Nirsimloo
Associé

ERNST & YOUNG Audit
Pascal Macioce
Associé

Comptes au 31 décembre 2012

Compte de résultat

(en euros)	2012	2011*
Autres produits	-	-
Produits d'exploitation	-	-
Consommation en provenance de tiers	(3 466 860)	(4 325 760)
Impôts et taxes	(110 504)	(153 174)
Charges d'exploitation (note 8)	(3 577 364)	(4 478 934)
Résultat d'exploitation	(3 577 364)	(4 478 934)
Intérêts sur prêts après swaps	81 114 465	76 646 215
Intérêts sur prêts long terme	121 542 043	98 595 036
Intérêts sur les lignes de crédit	157 377 915	250 093 648
Intérêts sur les prêts sociétés du groupe	-	862 742
Intérêts sur comptes courants	5 476 170	16 126 665
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	10 378
Produits des swaps dédiés	112 955 473	51 129 329
Autres intérêts et produits assimilés et report/déport	391 905	421 484
Profits de change	91 480	324 358
Produits financiers divers	-	67 179 176
Produits financiers (note 10)	478 949 450	561 389 030
Intérêts sur emprunts obligataires après swaps	351 543 680	415 583 517
Intérêts sur commercial papers	697 849	76 187
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-
Intérêts sur emprunts	-	-
Intérêts sur comptes courants	1 934	4 775
Intérêts sur dépôts et cautionnements	4 834 692	15 888 172
Intérêts sur swaps dédiés	112 954 991	51 129 529
Autres charges financières et report/déport	392 853	421 336
Pertes de change	-	-
Charges financières diverses	-	67 172 502
Charges financières (note 9)	(470 425 999)	(550 276 018)
Résultat financier	8 523 451	11 113 012
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
Impôts sur les bénéfices	(1 677 924)	(2 258 486)
Résultat Net	3 268 163	4 375 591

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

Bilan

ACTIF (en euros)	2012	2011*
Actif Immobilisé		
Prêts immobilisés	7 275 375 272	8 167 616 056
Tirages sur lignes de crédit	8 661 497 419	11 198 109 563
Intérêts courus sur prêts immobilisés	36 439 638	38 304 649
Intérêts courus sur lignes de crédit	18 636 487	54 971 372
Immobilisations financières, valeur nette (note 2)	15 991 948 816	19 459 001 640
Total Actif Immobilisé	15 991 948 816	19 459 001 640
Actif Circulant		
Comptes courants et prêts sociétés groupe	1 942 919 285	2 077 771 815
Créances rattachées	43 706	302 101
Débiteurs divers	779 414	201 090
Produits à recevoir sur swaps	38 234 901	20 166 475
Créances (note 3)	1 981 977 306	2 098 441 481
Total Actif Circulant	1 981 977 306	2 098 441 481
Charges constatées d'avance	-	-
Total Actif	17 973 926 121	21 557 443 121
PASSIF (en euros)	2012	2011*
Capitaux Propres (note 4)		
Capital	300 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Report à nouveau	452 998	442 407
Réserves	482 998	472 407
Résultat de l'exercice 2011	-	4 375 591
Résultat de l'exercice 2012	3 268 163	-
Total Capitaux Propres	4 051 161	5 147 998
Provisions	-	-
Dettes		
Emprunts obligataires après swaps d'émission	15 936 872 691	19 365 725 619
Intérêts courus sur emprunts obligataires après swaps	53 895 363	91 784 997
Emprunts obligataires et assimilés (note 5)	15 990 768 054	19 457 510 616
Commercial Papers	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Dépôts et cautionnements	1 939 450 000	2 072 800 000
Comptes courants créditeurs	1 023 040	775 732
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	114 387	974 784
Charges à payer sur swaps dédiés	38 235 544	20 166 475
Emprunts et dettes financières divers (note 6)	1 978 822 971	2 094 716 990
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 729	67 516
Dettes fiscales et sociales	170 206	-
Autres dettes	-	-
Dettes d'exploitation (note 7)	283 935	67 516
Total Dettes	17 969 874 960	21 552 295 122
Produits constatés d'avance	-	-
Total Passif	17 973 926 121	21 557 443 121

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2012	2011
Flux net de trésorerie d'exploitation		
Résultat net 2011	-	4 376
Résultat net 2012	3 268	-
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	(408)	(513)
Flux net de trésorerie d'exploitation	2 860	3 863
Flux net de trésorerie d'investissement		
Augmentations de prêts long terme	(29 442)	(1 877 353)
Remboursements de prêts long terme	3 391 393	3 825 274
Flux net de trésorerie d'investissement	3 361 952	1 947 921
Flux net de trésorerie de financement		
Dividendes payés	(4 365)	(4 725)
Emission nette d'emprunts	(3 326 372)	(2 444 547)
Variation des dettes financières à court terme	(115 830)	287 239
Variation des créances à court terme	117 044	190 295
Flux net de trésorerie de financement	(3 329 523)	(1 971 738)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	35 289	(19 954)
Incidence des variations de change	(35 289)	19 954
Trésorerie en début de période	0	0
Trésorerie à fin de période	0	0

Annexe aux comptes

Faits marquants

L'année 2012 a été marquée par la poursuite de l'activité de Total Capital sur les marchés de capitaux, en particulier l'émission de Commercial Paper, le cas échéant associée à une activité de gestion de taux.

A court terme, Total Capital peut émettre sur des programmes de Commercial Paper (US CP, EURO CP, GBP CP et CAD CP) et sur un programme de Billets de Trésorerie.

A long terme, Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International, comme émetteur principal sur un programme EMTN (sous garantie TOTAL S.A.) et sur un programme US SEC Registered Shelf (sous garantie TOTAL S.A.). Total Capital peut également émettre sur un programme AMTN (sous garantie TOTAL S.A.) en Australie. Total Capital peut également émettre des emprunts obligataires hors programme (sous garantie TOTAL S.A.) sur le marché suisse. Jusqu'à son expiration en octobre 2012, Total Capital et Total Capital Canada pouvaient émettre sur le programme canadien CMTN. Ce programme n'a pas été renouvelé.

En 2012, Total Capital n'a pas émis d'emprunt obligataire.

Les programmes d'émissions de Total Capital font l'objet d'une notation à long terme et à court terme par Standard and Poor's : AA-/A-1+ avec une perspective Stable, par Moody's : Aa1/P-1 avec une perspective Négative depuis le 23 août 2012 et par DBRS : AA/R-1 middle avec une perspective Stable. Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A. adossée à ces programmes.

Des opérations de change et de taux ont également été conclues en prolongement du développement des activités financières de Total Capital tant vis-à-vis du groupe que du marché.

1) Principes comptables appliqués

Principes généraux

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises dans les sociétés commerciales.

Règles et méthodes comptables

Les opérations de financement à long et moyen terme à l'intérieur du groupe Total sont enregistrées en immobilisations financières pour leur valeur nominale.

Opérations en devises

Compte tenu de son activité financière et du caractère significatif de ses flux en devises, la société utilise une comptabilité multi-devises sur le modèle des établissements de crédit.

De ce fait, en date d'arrêté, Total Capital ne comptabilise pas les écarts de conversion dans des comptes « écarts de conversion actif et passif » mais procède à une réévaluation des postes du bilan et du hors bilan dont l'impact est enregistré en compte de résultat (gains et pertes de change latents).

La réévaluation du hors-bilan long terme en devises est réaffectée aux postes du bilan auxquels les instruments financiers dérivés sont adossés (emprunts obligataires).

La réévaluation du hors-bilan court-terme en devises est enregistrée dans le poste « produits à recevoir sur réévaluation des positions de change hors-bilan » ou « charges à payer sur réévaluation des positions de change hors-bilan ».

Les positions en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Instruments financiers de taux et de devises

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors-bilan. Il s'agit essentiellement de contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises négociés dans un but de couverture afin de gérer l'exposition de Total Capital aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change des devises.

Les différentiels d'intérêts et les reports ou déports attachés à ces swaps ou contrats à terme sont constatés prorata temporis dans le compte de résultat, en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

Les éventuelles pertes latentes accessoires aux opérations, pour lesquelles les critères de qualification comptable de couverture ne sont pas respectés, sont provisionnées.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires transformés en dollars US ou en EUR par l'intermédiaire de swaps d'émission adossés individuellement, sont présentés après swaps dans le bilan et dans le compte de résultat. Ils sont convertis au taux de clôture en date d'arrêté. Les pertes et profits résultant de la conversion au cours de clôture des emprunts en devise et

des swaps d'émission sont enregistrés en résultat sous la rubrique : Pertes et Profits de change.

Changement de présentation des intérêts sur swaps d'émission

Auparavant les intérêts sur emprunts obligataires et les intérêts sur swaps d'émission adossés étaient présentés séparément : d'une part, les charges de l'emprunt initial et, d'autre part, les charges et produits des swaps associés.

Afin de conduire à une meilleure information financière, les charges sur emprunts sont désormais présentées après impact des swaps. Cette présentation permet de retrouver une cohérence entre le compte de résultat et le bilan – les emprunts étant déjà présentés après impact de la réévaluation au titre du change des swaps d'émission – et de constater directement le coût global de la dette. Au bilan, les charges à payer sur emprunts et les intérêts courus sur swaps sont donc aussi présentés en net.

Afin de permettre la comparabilité des informations avec les exercices précédents, des comptes proforma des exercices antérieurs sont établis suivant la nouvelle présentation.

Les opérations de change et de taux conclues par Total Capital dans le cadre des émissions obligataires réalisées par les sociétés du Groupe n'ont pas fait l'objet de ce changement, la présentation détaillée demeure inchangée.

2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de tirages sur lignes de crédit en euros avec Total S.A. pour un nominal de 8,661 milliards d'euros, de prêts long terme en dollars contractés avec Total S.A. pour un montant de 1,895 milliards d'euros, avec Total Treasury en dollars à taux variable pour un montant de 1,908 milliards d'euros de nominal et de prêts long terme en euros et en dollars avec Total Finance Exploitation pour un montant de 3,473 milliards d'euros de nominal. Les prêts en euros sont présentés après swaps. Ces derniers sont intégralement adossés aux emprunts obligataires après prise en compte des swaps d'émission.

a) Mouvements des immobilisations financières

Immobilisations	(en milliers d'euros)			
	Situation au début de l'exercice (retraîtée*)	Augmentations, acquisitions, apports	Diminutions cessions	Valeur brute à la clôture
Prêts immobilisés après swaps	8 167 616	-	892 240	7 275 376
Tirages sur lignes de crédit	11 198 109	-	2 536 612	8 661 497
Intérêts courus sur prêts immobilisés ⁽¹⁾	38 305	9 918	11 783	36 440
Intérêts courus sur lignes de crédit	54 971	18 636	54 971	18 636
Total	19 459 001	28 554	3 495 606	15 991 949

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

(1) Dont intérêts courus nets des swaps associés aux prêts

b) Échéancier des immobilisations financières

	(en milliers d'euros)			
	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Prêts immobilisés après swaps	7 275 376	5 878	2 796 256	4 473 241
Tirages sur lignes de crédit	8 661 497	3 313 578	4 502 235	845 685
Intérêts courus sur prêts immobilisés ⁽¹⁾	36 440	36 440	-	-
Intérêts courus sur lignes de crédit	18 636	18 636	-	-
Total	15 991 949	3 374 532	7 298 491	5 318 926

(1) Dont intérêts courus nets des swaps associés aux prêts

3) Créances

Les créances sont à plus de 98% avec Total Treasury pour un montant de 1,943 milliards d'euros.

Echéancier

	(en milliers d'euros)			
	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Comptes courants et prêts sociétés groupe	1 942 919	1 942 919	-	-
Intérêts courus / prêts sociétés groupe et comptes courants	44	44	-	-
Débiteurs divers	779	779	-	-
Produits à recevoir sur swaps dédiés ⁽²⁾	38 235	38 235	-	-
Total des créances	1 981 977	1 981 977	-	-

(2) Les swaps dédiés correspondent aux swaps effectués pour le compte de Total Capital Canada et Total Capital International. Les produits à recevoir sur swaps associés à des emprunts obligataires ou à des prêts immobilisés sont rattachés aux intérêts de ces mêmes emprunts et prêts.

4) Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres

	(en milliers d'euros)		
	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2010	Situation au 31 décembre 2011
Capital social	300		300
Réserve légale	30		30
Report à nouveau	467	(25)	442
Résultat de l'exercice 2010	4 700	(4 700)	0
Distribution de dividende		4 725	
Résultat au 31 décembre 2011			4 376
Total des capitaux propres	5 497	0	5 148

	(en milliers d'euros)		
	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2011	Situation au 31 décembre 2012
Capital social	300		300
Réserve légale	30		30
Report à nouveau	442	11	453
Résultat de l'exercice 2011	4 376	(4 376)	0
Distribution de dividende		4 365	
Résultat au 31 décembre 2012			3 268
Total des capitaux propres	5 148	0	4 051

b) Composition du capital social

Le capital social de Total Capital est constitué de 30.000 actions d'une valeur nominale de 10 euros, elle est détenue de la manière suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	
TOTAL S.A.	29 994 actions soit	99,98%
Administrateurs	6 actions soit	0,02%

5) Emprunts obligataires et assimilés

Les emprunts obligataires ci-dessous sont présentés, dans un premier temps, en devise d'émission puis en équivalent euros au cours de clôture de l'exercice. Ils sont remboursés in fine.

Au 31 décembre 2012						Au 31 décembre 2011*	
Nominal en devise	Devise	en milliers d'euros	À moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Nominal en devise	en milliers d'euros
1 150 000 000	AUD	904 657	314 663	589 994		1 450 000 000	1 139 668
150 000 000	CAD	114 181		114 181		350 000 000	264 851
3 425 000 000	CHF	2 837 144	704 109	1 698 144	434 891	4 800 000 000	3 948 667
6 250 000 000	EUR	6 250 000	1 600 000	2 000 000	2 650 000	6 900 000 000	6 900 000
1 150 000 000	GBP	1 409 141	428 869	367 602	612 670	1 600 000 000	1 915 479
1 146 000 000	HKD	112 067		38 725	73 342	1 146 000 000	114 018
38 000 000 000	JPY	334 478	220 051	114 427		38 000 000 000	379 242
	NOK					500 000 000	64 483
200 000 000	NZD	124 649		124 649		300 000 000	179 244
6 480 000 000	USD	4 911 323	325 906	2 880 097	1 705 321	7 400 000 000	5 719 144
TOTAL		16 997 641	3 593 598	7 927 819	5 476 224		20 624 796

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

Ces emprunts obligataires ont fait majoritairement l'objet d'un swap de taux et de change afin de transformer la dette en taux variable en US Dollars ou en euros en fonction des besoins de financement relatifs aux prêts immobilisés et aux tirages de lignes de crédit.

L'impact de la réévaluation des swaps est présenté ci-dessous.

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2012	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2011*
Total des emprunts obligataires avant swaps d'émission	16 997 641	3 593 598	7 927 819	5 476 224	20 624 796
Impact de la réévaluation des swaps d'émission	(1 060 768)	(1 060 768)			(1 259 070)
Total des emprunts obligataires après swaps d'émission	15 936 873	2 532 830	7 927 819	5 476 224	19 365 726
Intérêts courus sur emprunts obligataires après swaps ⁽¹⁾	53 895	53 895			91 785
Total des dettes	15 990 768	2 586 725	7 927 819	5 476 224	19 457 511

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

(1) dont intérêts courus nets des swaps associés aux emprunts obligataires

6) Emprunts et dettes financières divers

Echéancier des emprunts et dettes financières divers

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2012	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2011*
Dépôts et cautionnement ⁽¹⁾	1 939 450	1 939 450			2 072 800
Comptes courants créditeurs	1 023	1 023			776
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	114	114			975
Charge à payer sur swaps ⁽²⁾	38 236	38 236			20 166
Total des dettes	1 978 823	1 978 823	0	0	2 094 717

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

(1) Représentent les dépôts effectués par les partenaires bancaires dans le cadre des contrats d'appels de marge afin de limiter le risque de contrepartie. Cela concerne principalement les swaps associés aux émissions obligataires.

(2) Représentent les charges à payer sur les swaps effectués pour le compte de Total Capital Canada et Total Capital International.

7) Dettes d'exploitation

Echéancier des dettes d'exploitation

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2012	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2011*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114	114			68
Dettes fiscales et sociales	170	170			
Total des dettes	284	284	0	0	68

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

8) Charges d'exploitation

	Au 31 décembre 2012			Au 31 décembre 2011*		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Consommation en provenance des tiers	3 191	275	3 466	4 111	215	4 326
Impôts et taxes		111	111		153	153
Total	3 191	386	3 577	4 111	368	4 479

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

9) Charges financières

	(en milliers d'euros)					
	Au 31 décembre 2012			Au 31 décembre 2011*		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur emprunts obligataires après swaps ⁽¹⁾		351 544	351 544		415 584	415 584
Intérêts sur commercial papers		698	698		76	76
Intérêts sur billets de trésorerie						
Intérêts sur comptes courants	2		2	5		5
Intérêts sur dépôts et cautionnements		4 835	4 835		15 888	15 888
Intérêts sur swaps dédiés ⁽¹⁾	61 122	51 833	112 955	22 115	29 014	51 129
Autres charges financières	392	1	393	421		421
Charges financières diverses					67 173	67 173
Pertes nettes de change ⁽²⁾						
Total	61 515	408 911	470 426	22 541	527 735	550 276

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

10) Produits financiers

	(en milliers d'euros)					
	Au 31 décembre 2012			Au 31 décembre 2011		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur prêts après swaps ⁽¹⁾	81 114		81 114	76 646		76 646
Intérêts sur prêts long terme	121 542		121 542	98 595		98 595
Intérêts sur lignes de crédit	157 378		157 378	250 094		250 094
Intérêts sur prêts sociétés du groupe				863		863
Intérêts sur comptes courants	5 476		5 476	16 127		16 127
Intérêts sur dépôts et cautionnements					10	10
Produits des swaps dédiés ⁽¹⁾	51 064	61 892	112 955	28 710	22 419	51 129
Autres intérêts et produits assimilés		392	392		422	422
Produits financiers divers ⁽¹⁾					67 179	67 179
Profits nets de change ⁽²⁾		91	91		324	324
Total	416 574	62 375	478 949	471 035	90 354	561 389

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

(1) Les charges et produits financiers réalisés sur des swaps associés à des emprunts obligataires ou à des prêts immobilisés sont rattachés aux intérêts de ces mêmes emprunts et prêts et présentés en net. Les charges et produits sur swaps dédiés correspondent aux intérêts rattachés aux swaps effectués pour le compte de Total Capital Canada et Total Capital International.

(2) Les profits et pertes nets de change s'analysent ainsi :

	(en milliers d'euros)	
	31 décembre 2012	31 décembre 2011*
Pertes de change	(676 316)	(1 486 192)
Profits de change	676 407	1 486 516
Total	91	324

*Retraité du changement de présentation des intérêts sur swaps (cf. note 1)

11) Engagements hors-bilan

a) Portefeuille d'instruments financiers dérivés

Les engagements hors bilan sur les instruments financiers dérivés sont présentés ci-dessous.
Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Gestion du risque de taux	Total	Au 31 décembre 2012				(en milliers d'euros)	
		2013	2014	2015	2016	2017 et après	Au 31 décembre 2011
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux fixe ⁽¹⁾							
montant notionnel	15 072 270	3 373 547	2 405 508	3 440 355	1 414 355	4 438 505	18 636 366
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux variable ⁽¹⁾							
montant notionnel	1 838 433	220 051	271 535	136 615	114 000	1 096 232	1 867 883
Swaps de taux et de change long terme							
Swaps prêteurs à taux fixe							
montant notionnel	3 043 799		78 666		233 217	2 731 916	1 939 614
Swaps prêteurs à taux variable							
montant notionnel	5 185 468	1 500 792	2 348 101		311 713	1 024 862	4 111 162
Swaps de taux							
Swaps prêteurs à taux fixe							
montant notionnel	3 600 121		568 440		378 960	2 652 721	579 643
Swaps prêteurs à taux variable							
montant notionnel	3 600 121		568 440		378 960	2 652 721	579 643

(1) cross currency swaps et swaps de taux adossés aux emprunts obligataires

Gestion du risque de change	Total	Au 31 décembre 2012				(en milliers d'euros)	
		2013	2014	2015	2016	2017 et après	Au 31 décembre 2011
Swaps de change							
montant notionnel	304 000	32 000	32 000	32 000	32 000	176 000	336 000
Contrats à terme de devises							
montant notionnel							

b) Valorisation de marché des instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2012, la valorisation de marché des instruments financiers dérivés s'établit avec la décomposition suivante :

	(en milliers d'euros)	
	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Swaps d'émission	1 793 643 ⁽¹⁾	3 825 481 ⁽¹⁾
Swaps de taux court terme	0 ⁽¹⁾	0 ⁽¹⁾
Instruments financiers à terme de devises	0	0

(1) la valeur de marché des swaps est donnée "pied de coupon"

c) Autres engagements hors-bilan

	(en milliers d'euros)			
	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Engagements donnés				
-Lignes de crédit accordées	15 100 000		15 100 000	
-Tirages sur lignes de crédit	(8 661 497)		(11 198 110)	
-Lignes de crédit accordées non utilisées	6 438 503		3 901 890	
Engagements reçus				
-Lignes de crédit allouées				
-Tirages sur lignes de crédit				
-Lignes de crédit allouées non utilisées				

12) Consolidation

Les comptes de Total Capital sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Total S.A..

13) Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre Total Capital et TOTAL S.A..

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2000 Total Capital, filiale de TOTAL S.A. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale de TOTAL S.A..

14) Personnel et organes de direction

Total Capital bénéficie de l'assistance technique et administrative du personnel du Groupe Total et ne verse aucune rémunération aux membres du Conseil d'administration.



TOTAL CAPITAL

TOTAL CAPITAL
Société anonyme
Siège social : 2, place Jean Millier
La Défense 6 - 92400 Courbevoie
Capital social : 300 000 euros
428 292 023 RCS Nanterre

www.total-capital.total.com